

Rapport sur la visite de la délégation de la Faculté de Droit de Tanger à la Faculté de Droit de l'Université de Séville

Séville, le 24 février 2025

Dans le cadre de la coopération académique et scientifique entre l'Université Abdelmalek Essaâdi et l'Université de Séville, une délégation marocaine composée d'enseignants-chercheurs appartenant à la Faculté des sciences Juridiques Économiques et Sociales de Tanger a effectué une visite à la Faculté de Droit de l'Université de Séville le 24 février 2025, afin de participer à un colloque scientifique académique sur le thème :

«La descentralización territorial del poder en Marruecos y en España»

La délégation marocaine a été accueillie par M. César Hornero Méndez, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Séville, accompagné du professeur Hector Alvarez Garcia. M. le Doyen a souhaité la bienvenue à la délégation marocaine et a souligné l'importance de la coopération académique entre les deux institutions.

Membres de la délégation marocaine :

- M. Dr. Toufiq Essaïd, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Tanger.
- M. Dr. Mohcine Mechita Benani, Doyen de la Faculté Polydisciplinaire de Larache.
- M. Dr. Mohcine Karzazi, Professeur de l'enseignement supérieur à la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Tanger.
- M. Dr. Mohamed Rouine Maâzouz, Professeur de l'enseignement supérieur à la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Tanger.
- M. Dr. Mohamed Kasri, Professeur invité à la Faculté de Droit de Tanger.

Principaux axes de discussion :

Les discussions ont principalement porté sur l'accord-cadre liant l'Université Abdelmalek Essaâdi à l'Université de Séville, dont la validité arrive à échéance dans huit mois. Les parties ont convenu de la nécessité de le renouveler afin d'assurer la continuité du partenariat académique et scientifique entre les deux institutions.

Par ailleurs, un protocole d'accord entre la Faculté de Droit de Tanger et la Faculté de Droit

de Séville a été préparé par la Faculté de Droit de Tanger et soumis à la Faculté de Droit de Séville pour examen et retour d'observations.

Les échanges se sont déroulés dans une atmosphère très positive, contrastant avec ceux de l'année précédente. Il est à noter que cette rencontre a été initiée par l'Université de Séville et ses enseignants, ce qui témoigne d'un engagement accru en faveur de cette coopération académique.

Clôture de la réunion :

À la fin de la rencontre, des photos souvenirs ont été prises (voir annexes) avec l'ensemble de la délégation marocaine et M. le Doyen de la Faculté de Droit de Séville.

La Faculté de Droit de Séville a ensuite convié la délégation marocaine à un dîner officiel en son honneur, en présence notamment de :

- M. Hector Alvarez Garcia
- M. Jesus Ramos Prieto (représentant du côté espagnol)

La réunion s'est achevée à 22h30 dans une ambiance conviviale et constructive, renforçant les liens académiques entre les deux institutions.

Fait à Séville, le 24 février 2025

Pour la délégation marocaine,
M. Dr. Toufiq Essaïd
Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Tanger